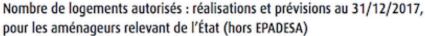
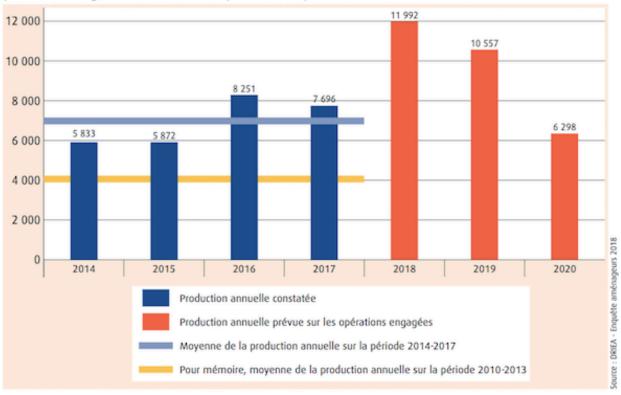
<u>Imprimer</u>	
Les aménageurs de l'État ont produit 8 000 logements en ll de-France en 2017	e-
Image	

Dans une étude publiée début mai 2018, la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) d'Ile-de-France signale que les aménageurs franciliens relevant de l'Etat ont été à l'origine de la production de près de 8 000 logements en 2017, dans la région. Ce chiffre pourrait approcher les 12 000 logements en 2018.

L'étude note une « accélération sensible » pour l'EPA Orly Rungis-Seine Amont, l'EPA Paris-Saclay et Epamarne/Epafrance ; une production « en constante progression » pour Grand Paris aménagement, « stable » pour l'Epamsa et en légère baisse pour l'EPA Sénart. Ces opérateurs ont fait progresser leur production de 73 % entre les périodes 2010-2013 et 2014-2017, passant de près de 4 000 à près de 7 000 logements par an en moyenne.





La contribution des aménageurs de l'Etat à la production de logements en Ile-de-France a enregistré une légère baisse en 2017 (hors Epadesa) alors qu'un pic était attendu. De 8 250 en 2016, le nombre de logements autorisés est en effet passé à près de 8 000 l'an passé. « Ce décalage dans le temps des prévisions, lié en partie à des reports de permis de construire, est traditionnellement observé », relativisent les services de l'Etat.

Le pic pourrait intervenir en 2018, avec un chiffre qui approcherait les 12 000 logements. Mais l'étude annonce des autorisations dont le nombre pourrait ensuite de nouveau diminuer, à 10 500 en 2019 puis à 6 500 en 2020.
driea_mai2018_contributionepa_logements2017.pdf